

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201704152-001**

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 21/06/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 21/04/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 Porcin.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201704152/1/1	PC/17/A6/CH/1/1	Porc	Muscle	F	88 kg	18/04/17	-3.9°	Non

**Echantillon : 201704152/1/1**

PC/17/A6/CH/1/1

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Amphénicol (2017ST016) selon VM-AAMP01 Date d'analyse: 06/06/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-AAMP01) n'a été détectée

**Les analyses portant la mention 2017ST016 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201704153-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 07/06/2017**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 21/04/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 Porcin.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201704153/1/1	PC/17/B1/AN/1/5	Porc	Muscle	F	191 kg	18/04/17	-3,9°	Non
201704153/2/1	PC/17/B1/AN/2/5	Porc	Muscle	F	76.0	18/04/17	-3,9°	Non
201704153/3/1	PC/17/B1/AN/3/5	Porc	Muscle	M	93.5	18/04/17	-3,9°	Non

**Echantillon : 201704153/1/1**

PC/17/B1/AN/1/5

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 29/05/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

**Echantillon : 201704153/2/1**

PC/17/B1/AN/2/5

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 29/05/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

**Echantillon : 201704153/3/1**

PC/17/B1/AN/3/5

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 29/05/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Le responsable technique  
**Aurélien TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201704218-001**

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 17/07/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 28/04/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201704218/1/1	PC/17/B2a/BE/1/1	Porc	Foie	F	71 kg	25/04/17	-18°	Non

**Echantillon : 201704218/1/1**

PC/17/B2a/BE/1/1

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anthelminthiques (2017ST016) selon VM-EAMC01 Date d'analyse: 06/06/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-EAMC01) n'a été détectée.

**Les analyses portant la mention 2017ST016 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique  
**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201704220-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 19/05/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 28/04/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 Porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201704220/1/1	PC/17/B2a/AV /1/2	Porc	Foie	F	82 kg	25/04/17	-18°	Non



## Echantillon : 201704220/1/1

PC/17/B2a/AV /1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Avermectines</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 18/05/17	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
<b>Abamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 18/05/17	<= 10	10
<b>Doramectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 18/05/17	<= 10	10
<b>Emamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 18/05/17	<= 10	10
<b>Eprinomectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 18/05/17	<= 10	10
<b>Ivermectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 18/05/17	<= 10	10
<b>Moxidectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 18/05/17	<= 10	10

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Sylvie ROGE, chef de service adjoint du  
LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201705003-001**

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 07/06/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 02/05/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 Porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201705003/1/1	PC/17/B1/AN/4/5	Porc	Muscle	F	123kg	25/05/17	-18°C	Non

**Echantillon : 201705003/1/1**

PC/17/B1/AN/4/5

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
<b>Résidus antimicrobiens</b> Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 29/05/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Le responsable technique  
**Aurélie TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201705182-001**

Solde des résultats de la redemande du 10/07/2017  
Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 17/07/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 29/05/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201705182/2/1	PC/17/B3a/B3b/B2 c/2/2		Graisse animale	F	69.5kg	23/05/17	-14°C	Non

**Echantillon : 201705182/2/1**

PC/17/B3a/B3b/B2c/2/2

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus (2017ST016)</b> GC - MS/MS et GC - ECD et LC - MS/MS selon MRGL03 Date d'analyse: 06/06/17	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste PS - MRGL03) n'a été détectée
<b>Dicofol</b> Date d'analyse: 06/06/17	Non recherché

**Les analyses portant la mention 2017ST016 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201705182-002

Solde des résultats du dossier

Solde des résultats de la redemande du 10/07/2017

SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 17/07/2017

#### Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 29/05/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Porcin.

#### Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201705182/1/1	PC/17/B2e/1/2		Muscle	F	90kg	16/05/17	-14°C	Non

#### Echantillon : 201705182/1/1

PC/17/B2e/1/2

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/l)
Anti inflammatoire non stéroïdien (2017ST016) selon VM XNSD04 Date d'analyse: 06/06/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - XNSD04) n'a été détectée.

**Les analyses portant la mention 2017ST016 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201705183-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 13/06/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 29/05/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Porcin.  
201705183/1: mâle castré

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201705183/1/1	PC/17/B3c/Pb/Cd/ 1/2	Porc	Muscle	X	99kg	23/05/17	-14°C	Non
201705183/2/1	PC/17/B3c/Pb/Cd/ 2/2	Porc	Muscle	F	100kg	23/05/17	-14°C	Non



## Echantillon : 201705183/1/1

PC/17/B3c/Pb/Cd/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 09/06/17	<= 0.005	0,005	0,01
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/06/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201705183/2/1

PC/17/B3c/Pb/Cd/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 09/06/17	<= 0.005	0,005	0,01
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/06/17	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201705184-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 09/06/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 29/05/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201705184/1/1	PC/17/B1/SU/1/2	Porc	Muscle	F	86.5kg	23/05/17	-14°C	Non

# Echantillon : 201705184/1/1

PC/17/B1/SU/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 02/06/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 02/06/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 02/06/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 02/06/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 02/06/17	<= 25	25	-

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201706085-001**

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 16/06/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 13/06/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201706085/2/1	PC/17/B2a/AV /2/2	Porc	Foie	F	97.8Kg	12/06/17	-9°C	Non

## Echantillon : 201706085/2/1

PC/17/B2a/AV /2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Avermectines</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 14/06/17	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
<b>Abamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 14/06/17	<= 10	10
<b>Doramectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 14/06/17	<= 10	10
<b>Emamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 14/06/17	<= 10	10
<b>Eprinomectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 14/06/17	<= 10	10
<b>Ivermectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 14/06/17	<= 10	10
<b>Moxidectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 14/06/17	<= 10	10

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201706085-002**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 30/06/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 13/06/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201706085/1/1	PC/17/B1/SU/2/2	Porc	Muscle	X	97.2Kg	12/06/17	-9°C	Non

**Echantillon : 201706085/1/1**

PC/17/B1/SU/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/06/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/06/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/06/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/06/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/06/17	<= 25	25	-

Commentaires sur l'échantillon : Mâle castré

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201706086-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 02/08/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 13/06/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Porcin.  
201706086 / 1: mâle castré

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201706086/1/1	PC/17/B2e/2/2	Porc	Muscle	X	86.2Kg	12/06/17	-9°C	Non



# Echantillon : 201706086/1/1

PC/17/B2e/2/2

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/l)
Anti inflammatoire non stéroïdien (2017ST019) selon VM XNSD04 Date d'analyse: 10/07/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - XNSD04) n'a été détectée.

Commentaires sur l'échantillon : Mâle castré

**Les analyses portant la mention 2017ST019 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707197-001**

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 03/08/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 24/07/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Porcins.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707197/1/1	PC/17/B1/AN/5/5	Porc	Muscle	F	256.5kg	12/07/17	-4°C	Non

**Echantillon : 201707197/1/1**

PC/17/B1/AN/5/5

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 01/08/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Le responsable technique  
**Aurélie TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707198-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 22/09/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 24/07/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Porcins.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707198/1/1	PC/17/B3a/B3b/B2c/1/2	Porc	Graisse animale	X	88,5Kg	18/07/17	-4°C	Non

**Echantillon : 201707198/1/1**

PC/17/B3a/B3b/B2c/1/2

LOR : Limit of reporting


Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus (2017st025)</b> GC - MS/MS et GC - ECD et LC - MS/MS selon MRGL03 Date d'analyse: 06/08/17	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste PS - MRGL03) n'a été détectée
<b>Chlorbufam</b> Date d'analyse: 06/08/17	Non recherché

**Les analyses portant la mention 2017st025 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.